

Syndicats lycéens : des imposteurs. Illégitimes, inutiles et nuisibles.



Le syndicat lycéen UNL dénonce une baisse de la subvention de l'Etat de 50%. © MAXPPP

À propos du prétendu syndicat mis en place par la rue de Grenelle, « syndicat » aujourd'hui dénoncé par tous les experts patentés en manipulation de lycéens.

En tant que fondateur, en février 68 (parmi une poignée d'autres excités aux intentions subversives proclamées) des CAL (Comités d'action lycéens), je pense que toutes les officines se prétendant « syndicats lycéens » ne sont que de flagrantes impostures, lesquelles sont profondément nuisibles à la société et à l'école et ne devraient être ni encouragées, ni subventionnées, ni consultées, ni mises en vedette par une presse complaisante, toujours prête à tendre ses micros pour recueillir pieusement les ineptes bredouillages de galopins ignorants. Ces organismes ne sont, et ne peuvent être, que des marionnettes manipulées, que ce soit par des syndicats « adultes » d'étudiants ou de profs (UNEF, SNES, SUD, etc.), ou par des groupuscules extrémistes ayant de tout autres motivations que le souci d'améliorer le fonctionnement de

l'école, dont ils se contrefichent totalement.

Pour moi, ce dont a besoin l'école, c'est avant tout d'autorité et de modestie, de calme, d'attention et d'efforts soutenus, de travail discret et persévérant. Pas de discutalleries sans fin et de luttes d'influence dans le cadre d'une pseudo-démocratie. En quoi des galopins, qui ne savent presque rien et sont justement là pour apprendre, seraient-ils en quoi que ce soit compétents pour décider de ce que devraient être les modalités de leur instruction ? L'existence d'un syndicat se justifie pour défendre les intérêts collectifs des ouvriers et des employés face au patron et aux actionnaires de l'entreprise où ils travaillent, afin de contrebalancer et limiter ce qu'il est convenu d'appeler « l'exploitation capitaliste ». Mais l'école n'est pas une usine où régnerait l'exploitation capitaliste, les lycéens ne sont pas des ouvriers exploités par leur proviseur avec l'aide de profs, qui en seraient les zélés contremaîtres ! L'École est une institution politique au service de la nation, comme le sont la Justice et l'Armée. Une institution destinée à former la société de demain, à lui donner les capacités de faire face aux conditions qu'elle aura à affronter. C'est donc une institution qui n'appartient ni aux élèves, ni aux parents d'élèves, ni même aux profs, mais doit relever uniquement de la « souveraineté nationale », du peuple souverain et de ses représentants légitimes.

Qui trouverait normal que les prisons soient cogérées par des syndicats de détenus, les asiles par des comités d'aliénés, les crèches par des soviets de bébés ? Que l'autorité de la hiérarchie militaire soit, dans les régiments, limitée, encadrée, par celle de « syndicats de soldats » avec lesquels celle-ci serait amenée à négocier et à composer ? Le bien-fondé de l'existence, dans la fonction publique en général, d'un syndicalisme, me paraît d'ailleurs pouvoir être à bon droit remis en cause. Ainsi, dans la police, et plus encore dans la magistrature (un magistrat est pourtant censé être

indépendant), l'action des officines syndicales, lesquelles sont souvent couplées, corrélées, avec les interventions plus ou moins discrètes, plus ou moins sournoises, des obédiences maçonniques, paraît très loin d'être prioritairement gouvernée par le souci de l'intérêt des citoyens et des justiciables.

Certes, « L'Avenir Lycéen », le syndicat chouchouté par le gouvernement actuel, ne possède aucune légitimité !

Mais les autres prétendus syndicats lycéens, mis en orbite par nos bons apôtres qui en tirent en douce les ficelles, n'en ont guère plus que lui !

Suppression de toute subvention étatique à tous les prétendus syndicats lycéens !

Arrêt de toute démagogique concertation avec ces fantoches sans représentativité, ni compétence !

André Pouchet